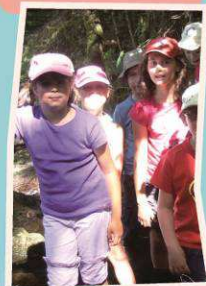


ACCUEILS DE LOISIRS



MUNCHHOUSE

De septembre 2017 à
Juin 2018



Périsco'Pages

Foyers Clubs
d'Alsace



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fd68@mouvement-rural.org / www.fdc68.org

L Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.

C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

« La forêt enchantée » accueille les enfants âgés de 3 ans révolus à 12 ans où scolarisés de la première section de maternelle au CM2.

Le Lundi, mardi, jeudi, et vendredi

De 11h00 à 18h30

Le Mercredi et les Vacances scolaires

De 07h45 à 18h15

Les volontés éducatives :

Aider l'enfant à se construire

S'inscrire dans une démarche de coéducation

**PROJET
EDUCATIF
DE LA
FDFC ALSACE**

Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde qui l'entoure

Favoriser l'éducation au développement durable

Son fonctionnement



Cette année, l'équipe s'est fixée les objectifs suivants :

- Favoriser la liberté d'actions et les initiatives personnelles
- Mettre en valeur les capacités de chaque enfant
- Permettre un éveil à la Culture

Le temps du midi : 11h30 à 13h20

L'équipe prend en charge les enfants à la sortie de la classe à 11h30 et intègre l'accueil de loisirs. Pour les primaires, ils traversent juste la cour et pour les maternelles ils se rendent à l'accueil de loisirs à pied ou en mini bus (uniquement en cas de pluie très forte).

Le repas de midi se déroule en deux groupes. A 11h40, les CP CE1 et CE2 déjeunent et à 12h30 les Maternelles et les CM1 CM2 passent à table.

Les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains avant et après le repas. Ils prennent leur serviette sur « la pieuvre des serviettes » pour déjeuner proprement. A chaque table une animatrice est présente pour aider les enfants à se servir et veiller à ce qu'il goute de tout et qu'il ne reparte pas le ventre vide à l'école.

Avant ou après le repas, les enfants ont un temps d'activités et de jeux. Chaque groupe a une salle d'activités qui lui est dédié. Le groupe des Maternels et des CP dispose de la salle en haut et le groupe des CE1 au CM2 dispose de celle du bas. Ces temps d'activités ou de jeux sont mis en place pour que l'enfant puisse « s'aérer l'esprit », faire une coupure et s'amuser. Chaque jour, les animatrices ont un groupe différent dont le but est de se connaître et de pouvoir partager des choses différentes.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Maternels	Au choix !! <i>APC de 11h30 à 12h00 pour certains</i>	A la découverte des animaux du monde	Autour des livres	Et toi comment tu t'exprimes ??
CP	Touche à tout	Mon prénom sous toutes ses formes	A la découverte des animaux du monde	Youpi on joue !!!
CE1-CE2	Les bricolos	A la découverte de l'autre	Décorateurs en herbes	Les arts du cirque
CM1-CM2	Lectures citoyennes	Bouge-Toi ! Jeux et activités sportives	A la découverte de l'autre	A toi de choisir ce que tu veux faire

Le temps du soir : 16h00 à 18h30

A 16h00, l'équipe de l'accueil de loisirs récupère les enfants sur le même principe qu'à midi. Nous prenons ensuite le goûter qui sera varié (sucré, salé, fruits, laitages ...) et adapté en fonction du repas servi à midi. Ensuite chaque groupe intègre sa salle d'activité avec les animatrices.

Les projets suivants seront mis en place :

	Lundi	Mardi	Jeudi
CE1 au CM2	Une année autour du Jeu En partenariat avec la ludothèque de Bantzenheim	La nature au fil des saisons	Le dessin sous toutes ses formes
Maternelle et CP	Cultures et traditions du monde	A toi de choisir ce que tu veux faire	Champions de la coopération

Les vendredis, des soirées à thèmes sont organisées et des activités répondant à la demande des enfants seront mises en place. Le but est de décompresser en cette fin de semaine et de prendre le temps de connaître les enfants, de découvrir leurs passions, leurs envies.

Pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à ces activités, ils pourront en autonomie accéder aux différents espaces de jeux en autonomie.

Notre volonté est que sur les soirées les enfants puissent souffler et finir la journée tranquillement.

INFORMATIONS SUR LES DEVOIRS :

L'équipe d'animation laisse aux enfants la possibilité de faire leurs devoirs après les temps d'activités (vers 17h30-17h45). Les devoirs sont faits par les enfants en autonomie. En effet, l'équipe d'animation n'est pas qualifiée pour encadrer de l'aide aux devoirs.

L'équipe d'animation



GEWISS Stéphanie
Directrice



PULJER Géraldine
Animatrice Mercredi + Vacances



RENARD Audrey
Animatrice Péri



WIPF Perrine
Animatrice Péri



NARDINI Carmela
Animatrice Péri



EBERLE Jacqueline
Maitresse de maison

Les accueils de loisirs des mercredis

Les différents horaires :

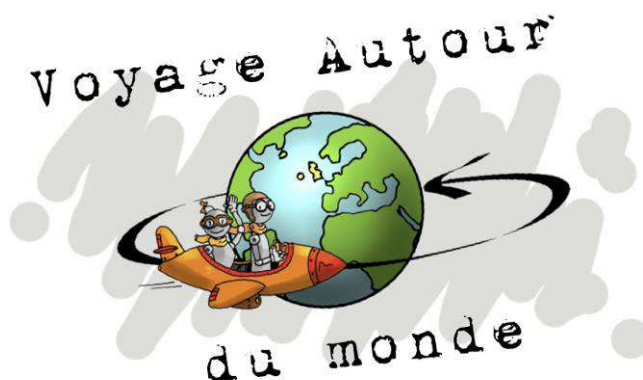
Le matin	Accueil de 07h45/9h30 – Départ à partir de 11h30/12h00
Le matin et repas	Accueil de 07h45/9h30 - Départ à partir de 13h30/14h00
Le repas et l'après-midi	Accueil de 11h30/12h00 – Départ à partir de 17h00/18h15
L'après-midi	Accueil de 13h30/14h00 – Départ à partir de 17h00/18h15
La journée	Accueil de 07h45/9h30 – Départ à partir de 17h00/18h15

Depuis cette année, le mercredi est à nouveau la coupure dans la semaine de l'enfant. En effet ils n'ont plus école et nous allons donc en profiter pour faire vivre aux enfants cette journée comme un temps de divertissement et de détente. Nous adapterons le rythme afin qu'ils puissent se ressourcer et se reposer.

**Pour cette année, nous
avons choisi de :
Voyager en terre
inconnue !!!**

Pour cela nous nous sommes
fixés les objectifs suivants :

- **Partir à la découverte de nouvelles cultures**
- **Approfondir nos connaissances géographiques**



En effet, dès le 06 septembre nous allons partir découvrir la Mapp monde et aller à la rencontre (virtuelle) des autres cultures. Chaque mois sera consacré à un autre pays ou un autre continent. Nous découvrirons comment y vivent les autres enfants là bas, quelles sont leurs coutumes, leurs façons de vivre, leurs scolarisations.....

Chaque enfant aura son carnet de voyage et pourra y noter toutes ses informations, y coller des photos

Pour accompagner ces renseignements, des sorties, bricolages, des jeux seront mis en place.

Le programme de notre voyage sera communiqué chaque mois à l'accueil de loisirs et dans le flash info communal.

Les accueils de loisirs des vacances

Durant les accueils de loisirs sans hébergement, nous souhaitons que les enfants puissent passer une semaine d'évasion, riche en découvertes et ainsi vivre des moments de vie en collectivité.

Pour cela, et pour respecter le rythme de chacun, nous mettrons en place un fonctionnement par tranche d'âge : 3-6 ans, 6-9 ans et 9-12 ans. Ainsi chaque enfant pourra trouver sa place dans le collectif, et l'équipe pourra proposer des activités adaptées à chacun.

Les thématiques des différentes périodes de vacances vous seront communiquées par le biais de plaquettes distribuées dans les écoles et en affichage à l'accueil de loisirs et à la mairie.

	Dates des vacances scolaires	Date d'ouverture de l'accueil de loisirs de Blodelsheim et Munchhouse
Toussaint	Du 21 Octobre au 05 Novembre	Munchhouse : FERME Blodelsheim : Du 23 au 27 Octobre
Noel	Du 23 Décembre au 07 Janvier	Munchhouse : FERME Blodelsheim : FERME
Hiver	Du 24 février au 11 Mars	Munchhouse : Du 26 Février au 02 Mars Blodelsheim : 05 au 09 Mars
Printemps	Du 21 Avril au 06 Mai	Munchhouse : Du 23 au 27 Avril Blodelsheim : 30 Avril au 04 Mai
Eté	A partir du 07 Juillet	Munchhouse : Du 09 au 27 Juillet et du 27 au 31 Aout Blodelsheim : Du 09 au 27 juillet

INSCRIPTIONS :

LUNDI 15 JANVIER A PARTIR DE 7H45

Pour les accueils de loisirs d'hiver et de printemps

LUNDI 14 MAI A PARTIR DE 7H45

Pour l'accueil de loisirs d'été



Inscriptions

Lors de l'inscription, une **adhésion annuelle de 10.- €** par enfant à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (FFCA) est obligatoire. Elle ouvre droit à une assurance individuelle pour l'enfant dans le cadre de toutes les activités l'association. Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Merci de penser à nous prévenir en cas de modifications :

- des renseignements fournis dans la fiche d'inscription (numéro de téléphone, adresse, employeur, e-mail, personnes autorisées à venir chercher votre enfant ...)
- des mises à jour des vaccins de votre enfant et de son état de santé (allergies, lunettes appareil dentaire ...)

Périscolaire et Mercredis :

Les inscriptions se font pendant les horaires d'ouvertures de l'accueil de loisirs et les demandes peuvent être faites tout au long de l'année scolaire. Un dossier d'inscription par enfant est à remplir en y indiquant les souhaits de présence. Pour le remplir merci de vous munir du **cahier de santé** de l'enfant et de votre **avis d'imposition N-1**.

Les demandes qui ne peuvent être acceptées de suite seront mises sur une liste d'attente. Dès lors qu'une place se libère, la première famille sur la liste d'attente est prévenue, elle acceptera ou non la place proposée et ainsi de suite avec les familles suivantes.

Accueils vacances scolaires :

Les inscriptions se font à partir des dates d'inscriptions fixées ci-dessus. Un dossier d'inscription par enfant est à remplir en y indiquant les semaines de présence. Pour le remplir merci de vous munir du **cahier de santé** de l'enfant et de votre **avis d'imposition N-1**.

Si l'accueil de loisirs est complet, vous serez redirigés vers les autres accueils de loisirs du territoire à savoir, Blodelsheim, Fessenheim, Balgau et Hirtzfelden)

Facturation

Les factures sont éditées au mois échu et à retirer à l'accueil de loisirs entre le 01 et le 10 de chaque mois.

Après le 10 de chaque mois, les factures impayées seront transmises à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace qui se chargera des relances ; à la réception de la 4^e relance par recommander, si aucun règlement n'est effectué, nous ne pourrons plus prendre en charge votre enfant.

Les moyens de paiement se font à l'ordre de la FDFC :

- Par chèque
- En espèces (merci de prévoir la somme exact)
- **Par carte bancaire (en appelant la fdfc au 03.89.33.28.33)**
- Tickets CESU
- Chèques ANCV (uniquement pour le règlement des mercredis et ALSH)



PS : Les factures du mois de juin/juillet peuvent être réglé directement à la fédération des foyers clubs car nous sommes en accueil de loisirs et n'allons pas à la FDFC déposer les règlements.

Les tarifs sont calculés selon les revenus de la famille et le nombre d'enfants à charge ou fréquentant l'accueil de loisirs. L'avis d'imposition de l'année N-1 est demandé lors de l'inscription. Si la famille s'oppose à fournir ce document, elle s'acquittera du tarif le plus élevé.

L'avis d'imposition est à présenter avant le 30 octobre. Passé cette date, c'est la date de présentation de l'avis qui sera prise en compte pour les éventuelles modifications de tarification.

Prestations	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M<2 300€	2 300€<M<3 000€	M>3 000€
Famille 2 enfants	M<2 700€	2 700€<M<3 400€	M>3 400€
Famille 3 enfants ou 2 enfants inscrits à l'accueil de loisirs	M<3 800€	3 800€<M<4 400€	M>4 400€

M : Revenu mensuel moyen des parents.

Sur votre avis d'imposition N-1 Revenu fiscal de référence (ligne 25 à divisé par 12)

*Tarifs

	Forfait midi	Forfait soir	Mercredi ½ Journée sans repas	Mercredi ½ Journée avec repas	Mercredi Journée	Semaine vacances
T1	6.30 €	3.20 €	5.30€	9.50€	12.60€	57.80 €
T2	7.40 €	3.70 €	6.30€	10.50€	14.70€	68.30 €
T3	8.40 €	4.20 €	7.40€	11.60€	16.80€	78.80

***Une majoration pour les habitants hors Communauté de Communes Pays Rhin Brisach + 20%**

Les absences

- Si le planning de présence de votre enfant devait être modifié par convenance personnelle, merci de nous prévenir

au plus tard la veille avant 17h00

(mail-téléphone PAS DE MESSAGE SUR REPONDEUR présence à l'accueil).
Si ce n'est pas le cas, les absences de votre enfant vous seront facturées dans leur intégralité (frais de garde, repas et gouter)

- Lors d'une absence pour maladie, un certificat médical doit être remis à l'accueil de loisirs avant le 31 de ce même mois, daté du jour d'absence. Ainsi, les forfaits ne vous seront pas facturés. Merci néanmoins de prévenir l'accueil de loisirs de l'absence de votre enfant et de sa durée.

- En cas de grève ou de sorties des écoles, la structure n'est pas habilitée à accueillir les enfants durant le temps scolaire.

De plus il appartient aux parents de prévenir l'accueil en cas d'absence de l'enfant pour cause de grève, d'absence de l'enseignant ou de sortie scolaire. Si vous ne prévenez pas, le forfait vous sera facturé.

Les médicaments

Si votre enfant est sous traitement médical, le personnel de l'accueil de loisirs n'est autorisé à lui administrer des médicaments que si nous avons l'ordonnance. Il est donc impératif de nous **fournir l'ordonnance du médecin** s'il doit prendre un médicament et les médicaments.

Au même titre qu'un traitement médical, **l'automédication ou l'homéopathie sont soumis à prescription médicale et ne seront donner que si ordonnance ou courrier d'un médecin.**

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

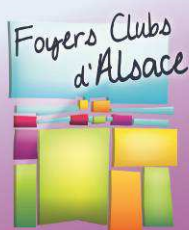
Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales. C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org